



Assemblée de quartier Croix Rouge 15 novembre 2017
Échanges autour de la présentation du diaporama

ACCUEIL : Monsieur VANDAELE, Adjoint de quartier, ouvre la séance en remerciant les riverains présents.

Il salue également les élus qui l'accompagnent :

- M. DENOEUDE, Adjoint au Maire chargé de la vie quotidienne des habitants, de la démocratie participative, de la coordination des Adjointes de quartiers, des marchés et de la condition animale.
- M. BUYSSECHAERT, Conseiller Municipal Délégué à la Voirie.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée de quartier, à savoir :

- **Projets portés par les membres du Bureau ;**
- **Point sur les dossiers de voirie ;**
- **Agenda ;**
- **Échanges suite à la présentation du diaporama.**

Enfin, il donne la parole à Delphine VANNESTE, Directrice Adjointe du Centre Social Marlière Croix Rouge, qui invite les membres de l'assemblée à répondre à un questionnaire dans le cadre du renouvellement du projet associatif.

1 – Projets portés par les membres du Bureau

Monsieur LE BLAN, membre du Bureau de quartier, commence par remercier les acteurs qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de la fête de quartier 2017, avant de rappeler la date de la prochaine : samedi 19 mai 2018.

Les autres projets du Bureau sont ensuite présentés :

- La création du logo du quartier en lien avec deux classes du lycée Le Corbusier, un exercice concret pour les élèves et un moyen de renforcer et de valoriser l'image du quartier. Chaque étudiant pourra proposer son travail, une pré-sélection sera faite, avant de soumettre les finalistes au vote des riverains lors de la journée portes ouvertes de l'Établissement le samedi 17 février 2018.
- Le tournoi de pétanque entre les quartiers de Monsieur VANDAELE (Bourgogne, Marlière, Virolois et donc Croix Rouge). L'objectif est de faire venir du monde dans le quartier de la Bourgogne pour casser certains stéréotypes qui peuvent exister sur cet endroit. La date retenue est le 21 avril 2018, de 10h à 16h. À noter que ce tournoi sera ouvert à tous les habitants des quartiers concernés, mais avec un nombre de places limité.
- La réflexion autour de la place de la Croix Rouge se poursuit avec notamment la présentation de trois propositions d'aménagement de la Métropole Européenne de Lille, avec les mêmes objectifs en termes de stationnement et de sécurité des piétons. Bien que ce projet soit inscrit en programmation voirie, il n'en est encore qu'au stade de la réflexion, et les travaux ne commenceront pas avant 2021.

2 – Point sur les dossiers de voirie

Ouverture du parking au stade du Chêne Houpline :

Lors des manifestations sportives au stade du Chêne Houpline, des problèmes de stationnement apparaissent pour les riverains et les visiteurs de l'association des Papillons Blancs. Pour répondre à cette problématique, la Municipalité a créé un parking de 43 places (dont 1 PMR). Il est implanté, depuis cet été, entre le terrain de football et la rue du Chêne Houpline. Le coût de ce chantier s'est élevé à 17 000 Euros.

Présentation des aménagements prévus pour la rue du Laboureur :

Pour limiter les problèmes de vitesse excessive, la rue va être placée en zone 30. De plus, un double sens cyclable sera mis en place pour faciliter la cohabitation entre les voitures et les vélos. Enfin, les trottoirs seront élargis pour les piétons, et la rue sera embellie avec des plantations. Les travaux ont déjà commencé.

Projet secteur du Beau Laurier :

Il est compliqué de trouver des places pour se garer rue du Beau Laurier, entraînant ainsi des problèmes de stationnement sauvage sur les trottoirs, aussi gênant pour la circulation des voitures que pour celle des piétons. Il est donc envisagé de passer certains tronçons de la rue en sens unique. Les rues adjacentes ne verront pas de changement dans leur sens de circulation, mais elles seront néanmoins impactées. C'est pourquoi les riverains du secteur auront l'occasion d'exprimer leur point de vue sur ces changements, avant leur mise en place.

POUR TOUTE INFORMATION :

Antoine FONTAINE, Chargé de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

3 – Nos quartiers ont un incroyable talent

La Ville a pour ambition de lancer cette nouvelle manifestation dès 2018. Il s'agira dans un premier temps de désigner le talent de chacun des seize quartiers, puis d'organiser une élection lors d'une soirée spéciale pour les départager et ainsi couronner le talent de la Ville de Tourcoing. La sélection sera bien évidemment ouverte à tous les habitants tourquennois, mais également aux adhérents d'associations ou aux salariés d'entreprises domiciliées à Tourcoing. Le vainqueur final pourra ensuite être valorisé dans des manifestations locales.

4 – Agenda

La gestion des encombrants :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la collecte des encombrants se fait désormais sur rendez-vous téléphonique. Il faut être présent pour signer un document, et il y a un délai d'attente qui peut aller de deux à trois semaines.

À noter que la déchèterie mobile sera fermée à partir du 27 novembre 2017, pour une reprise d'activité prévue courant mars 2018.

Défi famille zéro déchet !

Courant novembre et décembre, la Ville organise plusieurs ateliers pour découvrir comment réduire nos déchets avec notamment des astuces pour limiter les emballages en faisant nos courses, ou encore utiliser du tissu pour ses cadeaux de Noël.

Le Village de Noël :

Il se tiendra du 13 au 27 décembre 2017 sur le parvis Saint-Christophe, avec en nouveauté une vraie patinoire (2,50€ / personne), en plus du traditionnel marché de Noël.

5 – Échanges

(Question : Q / Réponse : R)

Q : Qu'est-ce que la Ville compte faire par rapport aux problèmes d'insécurité des Tourquennois ?

R : La Ville a installé 170 caméras dans le cadre de la vidéoprotection et de la vidéoverbalisation. De plus la Ville a engagé des travaux pour se doter d'un nouvel Hôtel de Police Municipale qui verra le jour au printemps 2018. Il hébergera 70 agents de Police Municipale, la Maison de la Justice et du Droit, et le service Tranquillité habitants.

Q : Pourquoi est-ce que les piétons et les cyclistes ne sont jamais verbalisés en cas d'infraction au Code de la route ?

R : Ce n'est pas une priorité de sanctionner les usagers les plus vulnérables.

POUR TOUTE INFORMATION :

Antoine FONTAINE, Chargé de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Q : Que faire face à un problème de voiture ventouse ?

R : *Le plus simple est de contacter le service Vitaville au 03 20 233 300, par mail à cette adresse vitaville@ville-tourcoing.fr ou en passant directement par l'application de la Ville de Tourcoing.*

Au terme des remerciements adressés aux participants, la séance est levée à 20h30.

Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse <https://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Croix-Rouge>

POUR TOUTE INFORMATION :

Antoine FONTAINE, Chargé de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎ **03.20.69.09.80** - concertation@ville-tourcoing.fr